



Edito :

2009 envolé. Ne retenons que notre créativité et capacité de mobilisation. Nos responsables européens semblent incapables, pour l'instant, de proposer une politique permettant une lecture à long terme.

Servons-nous, à notre échelle, de nos capacités afin de faire vivre les différents projets qui influenceront l'avenir de nos exploitations et la communication de notre savoir faire.

Notre espace est à partager, certes, mais attachons-nous à encren la réalité de notre économie dans tous les projets consommateurs d'espace agricole.

La confrontation d'idées, élues(s) CCEG, comité de pilotage, association « les agriculteurs d'Erdre et Gesvres » permet certaines avancées.

Plus près de nous, sur nos communes, de nombreux projets (PEAN, zones humides, aéroport, voies structurante, valorisation circuit court, etc...) solliciteront votre avis.

L'apport massif d'idées, de témoignages(...) permettra de faire mûrir la réflexion (« il y a toujours plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une »).

Ces différents projets et réflexions offre une pérennisation de l'espace agricole, assurant ainsi le maintien et l'accueil de candidats à l'installation.

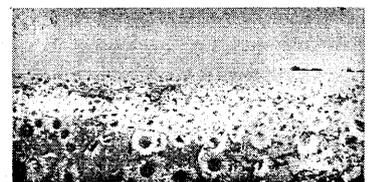
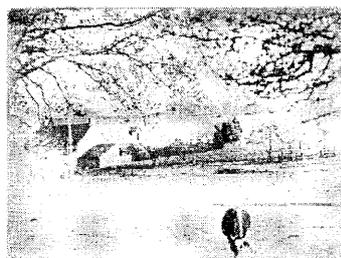
Bonne et heureuse année 2010.

Pascal LERAY
Vice-président de l'Association
« Les agriculteurs d'Erdre et Gesvres »



Sommaire :

- Le schéma de secteur de Scot
- Les PAEN-Pu, un nouveau sigle, un nouveau défi
- Le dispositif des zones humides et des cours d'eau sur Erdre et Gesvres
- La problématique transmission - exploitants de plus de 50 ans
- Les contrats de territoire de la CCEG
- Les actualités de l'aéroport



La contribution cartographique agricole a été fournie comme convenu début novembre à la CCEG de façon à alimenter la réflexion du Bureau d'études missionné pour le futur schéma de secteur.

Rappelons que l'association a formulé courant 2009 une contribution agricole au PADD (projet d'aménagement de développement durable) du schéma de secteur de Scot : c'est le projet politique et d'intention de la CCEG. Nous portons à votre connaissance (au travers de ce bulletin de liaison ce texte issu des réflexions du Conseil d'administration de l'association.

«L'espace agricole ne doit plus être le réservoir où l'on puise dès qu'il y a des besoins. Et il faut bien sûr maîtriser le développement urbain.

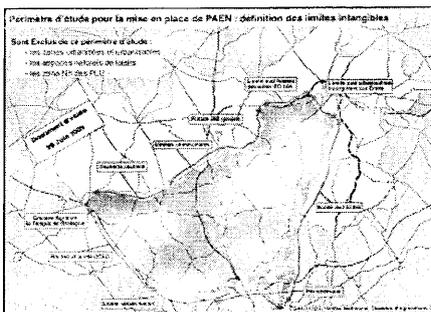
Nous demandons des zones d'activité agricole durables, des îlots cohérents avec des couloirs de communication et de circulation agricoles qui évitent le compartimentage. Nous ne voulons pas de réserves de paysans.

Nous demandons des sièges d'exploitation préservés, où les possibilités d'extension et de mise aux normes sont ménagées, où les distances avec les tiers (maisons d'habitation...) sont maintenues : avec un volontarisme et un souci d'anticipation pour les déplacements de sièges qui seront devenus inévitables.

Lors de son passage à Nort sur Erdre en 2006, le président du Conseil général, Monsieur MARECHAL, avait reçu l'association agricole. Un des points évoqués, étaient les difficultés à maîtriser le foncier agricole : terres en friches, reufs de louer de certains propriétaires, activités de loisir ou chevaux de particuliers envahissant certains secteurs...

A cette occasion, nous avons ensemble, avec les Elus de la CCEG, démarré un travail de plus de deux ans, avec le soutien de la Chambre d'agriculture.

Tout récemment, à la suite d'une réunion du Conseil général, en présence des maires concernés, de représentants de Nantes métropole et de l'association agricole, vient d'être validé un périmètre d'études de 19 000 ha de terres agricoles ou naturelles, pour y étudier la mise en place d'un ou plusieurs périmètres PAEN.



Surface totale du périmètre d'étude : 19 300 hectares

Nous demandons :

- que soient constituées des réserves foncières à usage agricole,
- que soient évitées les mutations hors agriculture en zone agricole (protéger l'espace agricole périurbain des mutations extra agricoles),

Nous devons à la fois économiser l'espace et repousser les friches : aussi nous demandons que soient recherchées, autant que possible, des surfaces perdues par l'agriculture ; et ces surfaces de compensation sont pour l'essentiel les remises en état des friches constatées actuellement sur le territoire.

Nous demandons que soient prévues des compensations aux contraintes liées aux projets d'infrastructures (aéroport, 4 voies, voies ferrées, ZID, zones d'activité, etc...) : procédures d'aménagement foncier d'ampleur adéquate, ... restructurations foncières, déplacement de sièges d'exploitation, rétablissement des circulations agricoles, aménagement de points noirs (traversées de routes, circulation de troupeaux) : dimensionnement correct des boviducs et des passages d'engins (largeur et hauteur). En secteurs perturbés, il s'agit pour nous de reconstruire une agriculture opérationnelle, avec des conditions d'exercice correctes et attractives.

Sur ces 19 000 ha, les communes, en lien avec le milieu agricole, et avant une enquête d'utilité publique, doivent définir des périmètres de protection agricoles où les collectivités pourront :

1. Garantir l'usage agricole (un peu comme les vignobles AOC) de ces périmètres qu'il sera ensuite très difficile de remettre en cause (il faudrait un décret en Conseil de l'Etat).
2. Intervenir sur le marché foncier (achat amiable ou droit de préemption sans autre limite que garantir l'usage agricole), voire même exproprier dès lors que l'usage de certaines parcelles est remis en cause : friches volontaires, gens du voyage en zone agricole, parcours pour chevaux de particuliers, etc.
3. Mettre en oeuvre des programmes d'action visant à soutenir voire à relancer

Casson	1 400 ha
La Chapelle sur Erdre	2 115 ha
Fay de Bretagne	30 ha
Grandchamp des Fontaines (dont projet future ZID)	2 710 ha 37 ha
Nort sur Erdre	1 765 ha
Orvault	1 570 ha
Sautron	1 095 ha
Sucé sur Erdre	1 940 ha
Le Temple de Bretagne	25 ha
Treillières	2 180 ha
Vigneux de Bretagne	4 470 ha

Nous demandons que soient préservées les zones agricoles naturelles (qui sont d'usage agricole), avec un «étiquetage» A dans les futures révisions de PLU... en les considérant, comme des zones d'activité agricole avec, pourquoi pas, des pratiques particulières nécessaires à la protection du milieu et avec des compensations financières justes.

Nous demandons que soient affirmés clairement aux propriétaires et opérateurs concernés que les zones agricoles et naturelles garderont cette vocation à 20 ans et plus, que le marché ne leur offrira aucune plus-value, et que les collectivités prendront les moyens de moraliser ce marché.

Un moyen nouveau à notre disposition est la mise en place des PEAN-Pu par le Département et les Collectivités locales ; sous différentes formes, à définir, avec des programmes d'actions à élaborer, et ce potentiellement sur l'ensemble du territoire Erdre et Gesvres dans des problématiques variées (cf. article ci-joint).

Nous demandons que soient facilités, en lien avec le PLH, le logement des jeunes actifs en agriculture, de même que le relogement des futurs retraités, cédants d'exploitation...» ;

une agriculture locale durable et diversifiée, en fonction des spécificités du secteur, reste à préciser le financement...

C'est une compétence du Département, autorisée par la Loi sur les Territoires Ruraux de 2005 avec délégation aux communes ou communautés de communes.

Pour nous, c'est un nouveau challenge, qui couplé avec les actions d'inventaire et de remise en état de culture de secteurs en friche, financées par la CCEG et la Région (contrat de territoire 2009/2011) pour être un outil de sécurisation du monde agricole et de reconquête des terres pour l'élevage ou les productions en vente directe, par exemple...

Pour le Conseil d'administration
Dominique MICHENOT

A noter que dans le cadre de la définition des futurs périmètres de protection, ce sont ces agriculteurs avec leurs collègues des 3 communes concernées de Nantes-Métropole (Orvault, Sautron, La Chapelle sur Erdre) qui constituent le noyau dur d'un groupe de réflexion sur la nature et le contenu possible des futurs programmes d'actions PAEN :

Jean-Paul BERGOT : Treillières
Xavier LEMAITRE : Vigneux de Bretagne
Luc TERRIEN : Casson
Bernard OLIVIER : Fay de Bretagne
Pascal LERAY : Nort sur Erdre
Bruno CIVEL : Grandchamp
Hubert JAHAN : Sucé sur Erdre

1. Le dispositif est désormais validé en Conseil communautaire, sur la base des recommandations du Sage Estuaire (bien que 3 communes sur les 12 relèvent du Sage Vilaine, l'ensemble va suivre le même processus).

2. C'est donc la Communauté de communes qui pilote à l'échelle intercommunale :

- lancement d'un appel à candidatures pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes,
- désignation d'un coordinateur technique CCEG pour toutes les communes,
- une réunion de lancement (mars 2010 ?) est envisagée, à destination de l'ensemble des 12 groupes de travail communaux.

Ces groupes communaux, par contre, sont de la responsabilité et de l'initiative des maires qui désignent les différents représentants du groupe local composé de 4 à 5 personnes de diverses origines dont 1 agriculteur.

C'est à ce niveau communal que l'association a à se faire connaître et se manifester notamment pour structurer la représentation agricole élargie.

L'intention de l'association est de participer pleinement à la démarche qui va se déployer sous la conduite de la CCEG.

Désignation de deux personnes par commune qui vont fonctionner en réseau et se former, de manière à ce que chacun puisse bien maîtriser les enjeux, les méthodes et modes de raisonnement des uns et des autres, et jouer leur rôle dans les groupes locaux pluriels qui vont se mettre en place.

Casson	Luc Terrien
Fay de Bretagne	Bernard OLLIVIER Gilles CHATELLIER
Grandchamp des Fontaines	Bruno CIVEL Didier DAVAL
Héric	Jacky BLANDIN Denis AUBRY
Nort sur Erdre	Pascal LERAY Nicolas FAVRY
Notre Dame des Landes	Patrick MAILLARD Thierry DROUET
Petit Mars	Yves CLOUET et
Les Touches	Bertrand JAUNASSE Jean-Michel BOUINEAU
Saint Mars du Désert	André LEBOT Yves BIDEZ
Sucé sur Erdre	Hubert JAHAN Alexandre ROBERT
Treillières	Jean-Paul BERGOT Dominique MICHENOT
Vigneux de Bretagne	Xavier LEMAITRE Hervé BRICHON

1. Une première restitution s'est déroulée le 27 novembre dernier, des résultats d'enquêtes effectuées par l'ODASEA, auprès des administrateurs de l'Association et correspondants territoire Chambre, et des représentants des 12 maires,

2. Un des points du relevé d'intentions est qu'une telle restitution puisse se tenir début 2010, auprès des responsables CCEG, avec la Chambre d'agriculture et l'association et avancer sur un mode de fonctionnement pour valoriser les données, anticiper les cessions et ainsi favoriser les transmissions et les installations des jeunes.

D'autant que le débat du 27 novembre s'est orienté vers la notion d'attractivité du territoire et sa capacité à attirer des jeunes, venus d'ailleurs, et désireux de s'installer en agriculture sur Erdre et Gesvres.

Les actions agricoles pour la période 2010 - 2012

Courant 2009, interlocutrice de la CCEG avec la Chambre d'agriculture, l'Association a pu "faire passer" des actions agricoles qui nous semblent importants pour l'avenir.

En voici un résumé schématique.

Pour certaines actions, un groupe a été mis en place et va se réunir régulièrement pour accompagner le travail.

1. Faire connaître et reconnaître l'agriculture d'Erdre et Gesvres (groupes pilotés par André Beurier et Dominique Michenot)

- Autour de la vente directe,
- Autour des relations agriculture et territoire (charte de ruralité et de voisinage),
- Autour de la communication (notamment fabrication d'un clip-vidéo).

2. Agriculture de proximité et restauration collective

Disponibilité et mobilisation des denrées agricoles locales dans la confection de menus de restauration collective.

3. Inventaire et reconquête des friches et terres sous-exploitées

Repérage (par jurys communaux - groupe local par commune)

Causes à l'origine

Apports juridiques pour "faire bouger" les choses avec les propriétaires et remettre en état ensuite.

4. Bois-énergie issu du bocage et place du monde agricole avec un groupe piloté par Sylvain Fresneau

Estimation du potentiel bois-énergie du bocage d'Erdre et Gesvres, filière locale et schéma d'organisation entre les partenaires.

5. Et en complément et en lien avec la démarche Agenda 21 de la CCEG : agriculture et développement durable (groupe piloté par Thierry Drouet)

Définitions et déclinaisons locales,

Aspects individuels (exploitation agricole) et aspects territoire,

Emergence de projets à proposer à la CCEG en matière d'agro-environnement, en lien avec les souhaits du Grenelle de l'Environnement.

L'été 2009 a rassemblé plusieurs milliers de personnes pour la **semaine de résistance** à Notre Dame des Landes. De nombreuses « pointures » se sont retrouvées pour débattre de la nécessité d'un aéroport et de ses retombées environnementales.

Le **camp action climat** qui se déroulait sur le même site, a permis à chacun de connaître un mode de vie différent ainsi que des façons de consommer plus respectueuses de l'environnement. Ce camp action climat était aussi une préparation au sommet de Copenhague.

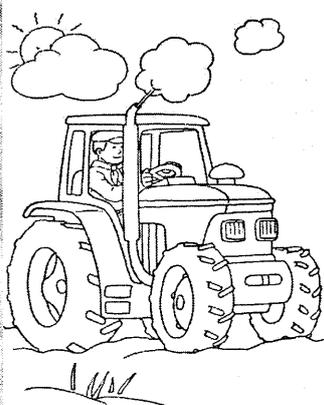
A la fin du mois d'octobre, 3 des 4 concessionnaires retenus ont rendu leurs copies. Cependant, « l'heureux élu » ne sera pas connu avant la fin de l'année 2010.

Les **sondages géotechniques** sur le tracé du barreau routier ont été réalisés tant bien que mal, nécessitant la présence, en très grand nombre, de militaires : il s'en est suivi un procès à Saint Nazaire contre 2 militants, accusés de vol de terre.

En juin 2009, un collectif d'élu-e-s, qui doute de la nécessité du projet, a été créé. Il compte aujourd'hui près de 600 signataires. **Si vous êtes élu-e-s, il est toujours temps de les rejoindre.**

En fin d'année 2009, le **comité consultatif foncier** a été lancé. Il est composé d'élus de la Chambre d'agriculture, des représentants des 4 syndicats, de l'ADECA, de la SAFER, du Conseil général et de la DDA. Ce comité a pour objectif « d'éclairer » et de faire des propositions à la CDOA et/ou au comité technique SAFER, sur des parcelles ou des exploitations se situant dans un périmètre proche du projet. Ce comité a un **rôle consultatif**, et n'a donc pas pour ambitions de remplacer les instances départementales.

Sylvain FRESNEAU



Et enfin :

Actuellement, nous préparons une randonnée tracto-vélo pour la première semaine de mars (du 1er au 6). Cette randonnée fera le tour de la région, et se terminera à Nantes le **6 mars 2010** par une grande manifestation.

Alors préparez les tracteurs et réservez votre samedi, 6 mars!!

